

IRAM

Fonds documentaire numérisé

Auteur : DOLIGEZ, François

Titre : « Innovations financières, financement du développement et dynamiques rurales. Etudes comparées au Bénin, en Guinée et au Nicaragua », In *Thèse de doctorat en Sciences économiques, Introduction et Conclusion*, pp. 1-12 et 529-538

Editeur : Université de Paris X - Nanterre

Date : 2002

SOMMAIRE

TABLE DES EQUIVALENCES MONETAIRES	IX
---	----

INTRODUCTION

La « monnaie n'est qu'un voile »	1
« Etre acteur sur son terrain de recherche ».....	5
Des effets du crédit à l'organisation du marché financier.....	7
L'organisation du travail	11

PREMIERE PARTIE : OU SE SITUE LA MICROFINANCE ENTRE LE DEVELOPPEMENT FINANCIER ET LES DYNAMIQUES ECONOMIQUES ?

CHAPITRE 1 : LA MICROFINANCE : LE « NOUVEAU MARCHÉ EMERGENT » ?

11. L'essor de la microfinance : quelques éléments quantitatifs

12. La microfinance : un nouveau modèle d'intermédiation financière non bancaire ?

211. Rappel des fonctions et typologie des systèmes financiers et de leurs institutions.....	15
212. La place et le rôle de la microfinance dans les systèmes financiers	18

13. L'utilité contestée de la microfinance

CHAPITRE 2 : LES RELATIONS ENTRE INNOVATIONS FINANCIERES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES

21. Les liens entre développement financier et croissance économique

211. Le rôle du système financier dans la croissance économique.....	27
212. L'impact de la croissance économique sur le développement financier	30
213. Cercles vertueux ou pièges de pauvreté ? L'existence d'un double équilibre	31

22. La théorie de la répression financière et la déréglementation des marchés financiers.....

221. La crise de la dette et le changement de paradigme dans le financement du développement	33
222. Les réformes du secteur financier : caractéristiques et résultats	35

23. L'émergence des innovations financières à partir de l'analyse des comportements financiers.....	39
231. Les asymétries d'information et la contractualisation du crédit.....	39
232. La segmentation des marchés de crédit	43
233. L'apparition de transactions-liées	50
234. La place de la confiance dans l'économie et ses conséquences sur les relations de crédit.....	51
235. De la représentation du marché à la structuration d'un espace financier.....	55
236. Le phénomène du rationnement du crédit et les structures financières.....	57
237. La place des innovations dans les politiques de développement financier.....	58
24. Conclusion	62
<u>CHAPITRE 3 : ELEMENTS SUR LES METHODES D'ANALYSE DES EFFETS DE LA MICROFINANCE.....</u>	65
31. Les hypothèses issues des analyses économiques	65
311. L'efficience des innovations financières dans l'allocation des ressources.....	66
312. Les effets induits et les « externalités » des innovations financières	77
313. Les effets des innovations financières sur les processus d'exclusion et les inégalités de développement	79
314. Synthèse des hypothèses d'étude et redéfinition de l'objet de la recherche	81
32. Revue des différentes méthodes d'analyse de l'impact de la microfinance	84
321. Eléments de synthèse sur les travaux existants	84
322. Problèmes pratiques et limites des analyses.....	86
323. Quelques orientations	92
33. Cadrage de la méthode	96
331. Atouts et contraintes du positionnement de la recherche	96
333. Un recours limité à la formalisation économique.....	100
334. L'approche comparative comme base d'analyse	101
34. Conclusion	102

CHAPITRE 4 : HEURS ET MALHEURS DE LA REHABILITATION DE LA FEDERATION DES CAISSES D'EPARGNE ET DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL (FECECAM) AU BENIN	103
41. Introduction	103
42. Les caractères originaux de l'économie rurale béninoise et la demande locale en matière de services financiers	105
421. Les caractéristiques économiques et l'environnement institutionnel du Bénin.....	105
422. L'évolution et la différenciation des systèmes de production agricole ..	112
423. La demande de financement issue de l'agriculture familiale.....	118
424. Conclusion sur la demande de crédit du secteur rural	134
43. L'insertion de la FECECAM dans le système financier béninois	138
431. Les antécédents : du crédit agricole au « Dahomey » à la faillite du secteur bancaire béninois	138
432. Le panorama actuel du système financier.....	141
433. Conclusion sur l'offre de crédit rural	149
44. La Fédération des caisses d'épargne et de crédit agricole mutuel	153
441. La réhabilitation mutualiste du réseau.....	153
442. L'organisation du réseau	155
443. Nature et évolution du sociétariat et de ses représentants	159
444. Situation actuelle des services financiers	161
445. De l'euphorie aux zones de turbulence : la FECECAM enlisée dans ses impayés	166
446. Perspectives et viabilité du réseau.....	171
447. Conclusion	177
45. Etude des effets induits par la FECECAM et ses activités	181
451. FECECAM et mobilité des ressources.....	181
452. FECECAM et mobilisation des ressources.....	192
453. FECECAM et allocations des ressources.....	198
454. Filières, financement des organisations paysannes et marchés financiers locaux : une approche des effets au niveau meso-économique	208
455. FECECAM et équité :effets sur la différenciation sociale et les dynamiques socio-politiques.....	213
456. Conclusion	219
46. Conclusion	222

CHAPITRE 5 : LE CREDIT RURAL DE GUINEE OU LE METISSAGE DU CREDIT SOLIDAIRE EN AFRIQUE RURALE ET SES PERFORMANCES ECONOMIQUES	225
51. Introduction	225
52. Les caractères originaux de l'économie rurale guinéenne et la demande locale en matière de services financiers	227
521. Une économie en réhabilitation.....	227
522. Les dynamiques du secteur agricole et de l'économie informelle et la persistance de la pauvreté et des inégalités	236
523. La demande en matière de services financiers ruraux.....	239
524. Conclusion sur la demande rurale de services financiers	249
53. La place du Crédit rural et de la microfinance dans le système financier guinéen	251
531. Le système financier de la deuxième république	251
532. Une économie peu monétarisée	253
533. Un secteur bancaire peu ancré dans l'économie	254
534. La situation des institutions de microfinance	255
535. Une faible intégration entre les secteurs financiers.....	262
536. Des frontières encore floues avec les projets de développement	263
537. Conclusion	265
54. L'évolution du Crédit Rural de Guinée, de ses activités et de son organisation	266
541. Les principales étapes du développement du CRG.....	266
542. Les performances actuelles du Crédit rural	279
55. Eléments sur l'impact du Crédit rural de Guinée	294
551. Le poids démographique du Crédit rural.....	294
552. Profil des associés.....	299
553. Des prêts à usages multiples	302
554. L'impact sur les activités financées.....	306
555. L'impact du crédit sur les budgets familiaux	312
556. L'impact des services financiers au niveau meso-économique	320
557. Les impacts au niveau macro-économique	326
56. Conclusion	329

<u>CHAPITRE 6 : LE FONDS DE DEVELOPPEMENT LOCAL DE L'INSTITUT NITLAPAN AU NICARAGUA.</u>	
<u>DU « PAUPERISME » ORIGINEL A LA RECHERCHE DE LA RENTABILITE</u>	333
61. Introduction	333
62. Dynamiques agraires et changements macro-économiques	335
621. Les grandes régions du Nicaragua	337
622. L'économie après le conflit des années 80, ajustement structurel et évolutions récentes	339
623. Un atout pour le développement rural : la transformation des structures agraires.....	341
63. Le système financier national et la dynamique des marchés de crédit ruraux	343
631. Précédents historiques dans les pratiques de crédit en milieu rural	343
632. Les « trois âges » du crédit agricole au Nicaragua.....	344
633. Situation du financement rural	356
634. Interventions de l'Etat et cadre réglementaire de la microfinance	363
635. Une diversité de situations locales.....	367
636. Tendances récentes des marchés de crédit ruraux.....	370
637. Conclusion	376
64. Le réseau des Banques rurales de Nitlapan	380
641. Les prémisses	380
642. La constitution progressive d'un réseau de crédit.....	382
643. L'évolution institutionnelle des banques locales.....	383
644. L'évolution des services financiers	387
645. Les perspectives du réseau et leur degré de réalisation en 2001	392
646. Conclusion	394
65. A la recherche des effets induits par le crédit des Banques rurales	396
651. Diversité des territoires et des types de structuration des banques locales.....	397
652. Le public des banques locales : de l'ouverture à la sélection vers le « haut »... 399	
653. La complémentarité entre les banques locales et les autres sources de crédit	402
654. Utilisation du crédit par les emprunteurs et impact sur les activités financées ..	403
655. Effets du crédit sur les budgets familiaux	408
656. Effets du crédit et dynamiques rurales	411
66. Conclusion	413

TROISIEME PARTIE : ANALYSE COMPAREE ET ESSAI D'INTERPRETATION DES LIENS ENTRE FINANCE, ECONOMIE ET SOCIETE

CHAPITRE 7. ANALYSE COMPAREE DES TROIS ETUDES DE CAS	417
71. Introduction	417
72. Des institutions différentes dans des contextes divergents	418
721. Eléments sur les contextes des institutions étudiées.....	418
722. Comparaison des trois systèmes financiers.....	421
73. Les effets sur le développement financier	426
731. Innovations financières et mobilisation de l'épargne	430
732. Innovations financières et mobilité des ressources.....	432
733. Innovations financières et allocation des ressources	435
74. Les effets induits et les externalités liés aux innovations financières	439
741. Les effets sur les autres marchés	439
742. Les effets liés à l'investissement.....	443
743. Les externalités sur les normes de gestion et d'organisation.....	443
75. Innovations financières et équité	445
751. L'émergence de « nouvelles frontières » et l'éviction par le rationnement du crédit.....	446
752. Accès au capital et rendement de l'investissement différenciés.....	447
753. Transformation des rapports sociaux de production et d'échange.....	448
76. Conclusion	450
 CHAPITRE 8. LES NOUVEAUX RAPPORTS ENTRE FINANCES, ECONOMIE ET SOCIETES	453
81. Introduction	453
82. Innovations financières et développement économique	453
821. Les différentes fonctions de l'épargne et les principaux déterminants de sa collecte.....	454
822. Les effets de la microfinance sur la croissance et l'investissement.....	468
823. Microfinance et segmentation des marchés de crédit.....	473
824. Epargne ou crédit : quel prolongement du débat économique dans le cadre des innovations financières ?	478

83. Contexte économique et développement financier	480
831. Situation de départ des emprunteurs et effets différenciés du crédit	480
832. La double nature des effets liés au crédit	481
833. Les différents niveaux d'équilibre régional et l'interaction financement et développement	483
834. Conséquences sur les politiques agricoles au niveau national	485
84. Innovations financières et société	489
841. Les nouvelles frontières de la microfinance	489
842. La microfinance et les rapports de « genre »	493
843. La microfinance et les relations « ville-campagne ».....	495
844. Microfinance, monétarisation et nouvelles normes financières	499
85. Conclusion	502
<u>CHAPITRE 9. VIABILITE DES INNOVATIONS FINANCIERES ET EFFETS SOCIO-ECONOMIQUES</u>	505
91. Introduction	505
92. La prise en compte de la durée dans l'analyse du développement financier et de ses effets	514
921. Développement financier et confiance	514
922. Permanence des institutions, effets cumulatifs et accumulation productive.....	515
923 Consolidation des institutions et diversification des services financiers	518
924. Maîtrise de la croissance et efficacité de l'intermédiation.....	520
925. Les externalités négatives de l'instabilité sur les comportements financiers	522
93. Surveillance des institutions, rôles de l'Etat et régulation du secteur	524
94. Conclusion	527
<u>CONCLUSION</u>	529
ANNEXE 1 : Dépouillement des documents de gestion d'une caisse locale.....	539
ANNEXE 2 : Notice pour les enquêtes de terrain	559
ANNEXE 3 : Guide d'entretien	563
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	575
TABLES DES ILLUSTRATIONS, GRAPHIQUES ET TABLEAUX	I
LISTE DES SIGLES	V
RESUMES & MOTS CLES.....	X

TABLE DES EQUIVALENCES MONETAIRES (fin 2000)

1 € (euro) = 655,957 FCFA (francs CFA)

1 € = 1.749,34 GNF (francs guinéens)

1 € = 0,9305 US\$ (dollar américain)

1 € = 12,15 C\$ (cordobas nicaraguayens)

INTRODUCTION

Ce travail de recherche est né d'une conjonction de plusieurs facteurs, dont les racines vont puiser dans une petite vallée de la cordillère centrale du Nicaragua, San Dionisio. Travaillant comme agronome sur les itinéraires techniques de la culture de maïs et, en particulier sur l'usage raisonné des herbicides, les maigres résultats issus d'efforts d'observation laborieux pendant plusieurs mois se sont vus anéantis par les changements macro-économiques brutaux, fruits d'un ajustement structurel drastique, entre 1988 et 1990. La fin des subventions aux intrants et, surtout, l'assèchement littéral du crédit agricole dont les surfaces financées diminuent, pour le maïs et le haricot, entre les deux tiers et les quatre cinquièmes, entraînent des réductions drastiques dans les surfaces cultivées et fragilisent l'économie paysanne¹.

LA « MONNAIE N'EST QU'UN VOILE »

Cette première expérience a fait brusquement entrer les questions monétaires dans un cadre de référence jusqu'alors strictement agro-économique, ouvrant la voie à une première confrontation, comme le souligne Aglietta², à cette « *aporie cardinale* »³ concernant le rôle de la finance dans l'évolution économique. En effet, par rapport aux questions agricoles ou, dans ma formation économique d'origine à l'Institut National Agronomique de Paris-Grignon (INA-PG), aux problèmes d'itinéraires techniques et de productivité, la dimension financière restait sans doute trop hâtivement considérée, comme l'évoque Schumpeter, en tant que « *fonction technique auxiliaire sans rien ajouter aux phénomènes (...), la monnaie ne représente que le voile des choses économiques et (qu')on ne laisse rien échapper*

¹ : Prodesa, 1990.

² : Aglietta, 1995, p. 7.

³ : « *Difficulté d'ordre rationnel paraissant sans issue* », (dictionnaire Petit Robert).

d'essentiel en en faisant abstraction»⁴. Cette impression trouve d'ailleurs une résonance particulière dans l'essai de J.M. Viel (1999), Professeur d'économie à la chaire d'Agriculture comparée et de développement agricole de l'INA-PG, centré sur le « *pouvoir de l'argent* » et, en particulier, sur les questions de l'échange, du commerce et de la finance.

Face à cette prise de conscience, l'intégration en 1992 au sein de l'équipe « Financement local » de l'IRAM⁵ représente une opportunité indéniable. Grâce à une observation construite dans la durée, basée sur des allers et retours entre expérience pratique et réflexion théorique et bénéficiant de nombreux échanges au sein d'une équipe pluridisciplinaire⁶ ouvrant sur une démarche comparative, elle offre une position originale pour poursuivre la réflexion engagée. Le champ retenu dans ce travail de recherche est celui des modes de financement des activités économiques en zones rurales dans les pays en développement, Afrique subsaharienne et Amérique latine pour l'essentiel des expériences.

Il s'agit plus particulièrement d'étudier les innovations financières, au sens des nouveaux modes d'intermédiation émergeant localement en réponse à l'accès très limité aux banques. Cette restriction de l'offre liée à des défaillances de marché s'est accrue avec la libéralisation financière qui a accompagné la mise en place des programmes d'ajustement structurel dans de nombreux pays en développement. Les innovations étudiées font partie d'un segment spécifique du système financier, dénommé secteur intermédiaire ou, même si le terme est connoté, microfinance. Parfois qualifié de « semi-formel », il se situe, en termes de montant ou de public, entre les dynamiques endogènes du secteur informel financier et les banques. Ses modes d'intermédiation sont issus d'une « hybridation » entre interventions externes et dynamiques sociales locales. Les interventions externes font souvent l'objet d'appui de projets de coopération au développement publics (Bénin, Guinée) ou privés (Nicaragua). La microfinance constitue à ce titre un échelon, modeste certes, mais important, du renouveau des politiques de

⁴ : Schumpeter, 1911, p. 66-67.

⁵ : Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de Développement.

⁶ : Par rapport à laquelle je souhaiterais rappeler la mémoire de Marie-Christine Guéneau Brisson et, au niveau de ses différents cercles de réflexion, celle de Marcel Lancelin.

financement du développement⁷ et c'est dans ce cadre qu'elle a connu une médiatisation rythmée par les sommets mondiaux du microcrédit. Les institutions qu'elles appuient visent à contribuer à la collecte d'épargne interne et à élargir, grâce en particulier à différents mécanismes de garanties mutuelles, l'accès au crédit et à l'investissement productif des populations exclues du secteur bancaire. Notre angle d'analyse vise à confronter les institutions de microfinance aux dynamiques rurales. Il s'agit de comprendre les différentes interactions existantes entre ces organisations et leurs activités avec les dynamiques socio-économiques, c'est à dire le processus caractérisé par la création et l'allocation du surplus économique, sa répartition entre les différentes catégories d'agents et son utilisation entre consommation et accumulation productive. Au-delà de cette analyse en termes de croissance économique et de répartition, le champ étudié prend également en compte, de par les différentes médiations sociales mobilisées au niveau des contrats de crédit, les effets sur les relations sociales. La résultante de ces trois angles d'analyse -croissance économique, répartition et liens sociaux- constitue les dynamiques sociales et économiques étudiées. Enfin, dans la recherche, ces dynamiques sont spatialisées et concernent essentiellement les zones rurales, ces dernières intégrant les villes secondaires par rapport auxquelles s'est estompée la coupure entre villes et campagne.

La réflexion engagée accompagne un travail technique dans le domaine de l'appui aux institutions de microfinance rurale et représentant une quarantaine d'études dans une douzaine de pays entre 1992 et 2001⁸. Parmi ces derniers, trois études de cas, le Bénin, la Guinée et le Nicaragua, ont été retenues pour la recherche. Elles constituent un échantillon « biographique » en ce sens que leur caractéristique commune est d'avoir fait l'objet d'un suivi dans la durée de la part de l'IRAM et dans lequel j'ai eu l'occasion d'être associé. Mais, au-delà de cette coïncidence, les trois pays, malgré leurs différences et leur diversité interne, représentent trois petits pays faiblement peuplés de la zone intertropicale. Classés comme pays moins avancés (« PMA ») par leur niveau de revenu par habitant, ils s'inscrivent tous trois dans un processus de transition politique et économique où la

⁷ : Ce qui apparaît, par exemple, dans les objectifs de l'Agence française de développement : « *S'agissant de la promotion d'un environnement économique stable et efficace, votre action portera plus particulièrement sur l'amélioration de la canalisation de l'épargne locale vers des projets productifs, en développant notamment les mécanismes de garantie du groupe AFD, et sur le renforcement des systèmes financiers locaux* ». L. Fabius, H. Védrine, C. Josselin & C. Paul, *Lettre de mission du Directeur général de l'AFD*, novembre 2001.

libéralisation financière représente un élément essentiel après la liquidation de leurs banques publiques, notamment celles dédiées au développement agricole. En outre, les trois institutions étudiées couvrent les trois grandes familles du secteur intermédiaire. La Fédération des caisses d'épargne et de crédit agricole mutuel (FECECAM) du Bénin fait partie du mouvement des coopératives d'épargne-crédit (COOPEC), avec collecte d'épargne préalable au crédit et organisation mutualiste. Le Crédit rural de Guinée (CRG) est issu d'une adaptation en milieu rural guinéen des principes de fonctionnement de la Grameen bank du Bangladesh, dont la formation de groupes de caution solidaire pour octroyer du crédit aux personnes pauvres sans garantie matérielle. Avec, à l'origine, une organisation de type bancaire, il s'est institutionnalisé sous forme d'une société de capitaux. Le Fonds de développement local (FDL) formé par l'institut de recherche Nitlapan au Nicaragua a démarré sous forme d'un réseau de caisses villageoises autogérées, articulant la collecte d'épargne locale à un refinancement externe (« *capital semilla* »). Bénéficiant d'un appui technique de la part de Nitlapan sous une forme externalisée, au départ tout du moins, l'institutionnalisation a pris une forme associative.

Même si l'accompagnement de ces différentes expériences s'est concentré, de façon effective, entre 1992 et 1997, avec un suivi plus distancié par la suite, la période couverte par la recherche remonte en fait à la fin des années 80, lorsque ont démarré, dans le cadre des ajustements structurels, les politiques de libéralisation financière dans chacun des trois pays. Cette période ne couvre pas l'ensemble de l'existence du secteur intermédiaire puisque ses prémises sont anciennes, les premières coopératives d'épargne-crédit en Afrique remontant aux années 50 et la caution solidaire s'appliquant déjà au Niger dans les années 60⁹. Dans la limite des informations disponibles, les différents chiffres, indicateurs et statistiques ont été actualisés à 2000/2001, mais les dernières études de terrain remontent à 1999 pour le Bénin et le Nicaragua et à 2000 pour la Guinée. Quelques éléments d'actualisation, issus notamment de missions de terrain plus récentes, ont été mis à profit dans la

⁸ : Bénin, Bolivie, Burundi, Côte d'Ivoire, Guinée, Laos, Maroc, Mexique, Nicaragua, Panama, Togo, Tunisie.

⁹ : Cf. l'organisation des coopératives arachidières, in Gentil, 1984.

dernière version rédigée. Ils actualisent certains éléments qui ont pu, dans certains cas, déjà être publiés dans des versions antérieures¹⁰.

On peut donc considérer que la période étudiée couvre une décennie de croissance de ces institutions dans un contexte d'émergence de la microfinance et de libéralisation financière. Elle doit néanmoins être resituée dans ses déterminants historiques, en particulier ceux de la monétarisation, plus ou moins ancienne, des économies locales et de ses conséquences sur l'autonomisation des individus par rapport à l'organisation communautaire. En particulier, face à l'incertitude marchande, elle augmente aussi la précarité et l'exclusion en réduisant les différentes formes de solidarité, comme le soulignent Aglietta et Orléan (2002).

« ÊTRE ACTEUR SUR SON TERRAIN DE RECHERCHE »¹¹

La méthode retenue conjugue un certain nombre d'exigences et de contraintes propres au lien existant entre recherche et pratique professionnelle.

Marquée dans une pratique localisée, la recherche se doit de rendre compte de la « *spécificité et de la complexité des situations concrètes* » (Hugon, 1995), avant de construire un cadre analytique plus formalisé permettant l'élaboration de test d'efficacité des propositions issues des observations de terrain. Le champ étudié se veut ouvert sur l'ensemble des effets directs, indirects et induits des innovations financières sur la sphère économique. Pour cette raison, il se prête mal à un découpage en éléments simples, propice à une reconstruction théorique d'un nombre réduit de propositions économiques sur une base de type hypothético-déductive, mais qui risque de laisser de côté certains effets observés.

La démarche s'est donc efforcée de prendre en compte, après une synthèse des liens existants entre financement et développement économique, les avancées théoriques sur les différents sujets traités : défaillances des marchés, arrangements contractuels, etc. Ces avancées se situent, pour l'essentiel, dans le champ de l'économie de l'information, de l'anthropologie économique de la monnaie et de la

¹⁰ : Communication aux journées d'études de l'IRAM en 2001, monographie du Bénin pour le séminaire CIRAD-CERISE sur le financement de l'agriculture à Dakar en 2002.

¹¹ : d'Yvoire, 1993.

finance et de l'économie institutionnelle et décrivent, sous forme d'un certain nombre de questions, les comportements économiques et les effets qui en résultent. L'articulation avec les observations de terrain permet de confronter ce premier niveau de questionnement issu de la théorie à différents contextes. La description de chacune des situations et la réalisation d'enquêtes de terrain facilitent l'ouverture de « la boîte noire » des unités économiques et des institutions. Elles révèlent les processus existants sur le terrain sous forme d'un certain nombre de tendances à l'œuvre. Cette étape, dans une approche de type inductive et systémique, permet de s'interroger sur la validité des questions issues de la théorie au regard de situations particulières. L'analyse comparative donne également la possibilité de relativiser les différentes catégories utilisées et de les resituer dans leur contexte. C'est le cas par exemple des unités économiques rurales (ménages et/ou exploitations paysannes), mais aussi de la place respective des marchés et des hiérarchies sociales dans le fonctionnement économique. Cet « étalonnage » par l'observation pratique permet alors de revenir aux questions théoriques, d'en « *chercher les éléments stables, à vocation, sans réductionnisme, universelle* ». D'autres travaux de terrain peuvent alors être mobilisés en complément des études de cas et enrichissent, grâce à des méthodes d'investigation différentes, nos propres analyses.

Plusieurs aspects conditionnent la méthode utilisée. Par rapport au domaine étudié, les appareils statistiques s'avèrent complètement défaillants pour rendre compte de la réalité et disposer de séries évolutives sur lesquelles construire des analyses de type statistique ou économétrique. Au niveau des unités économiques enquêtées, il n'existe pas d'enregistrement écrit des données (flux financiers) et la mémorisation par les acteurs est souvent très lacunaire. Ces carences empêchent la reconstitution de données (budgets familiaux, etc.) fines par enquêtes permettant d'approfondir l'analyse et de vérifier de façon empirique la validité de modèles formalisés sur les comportements économiques. Enfin, les données de terrain utilisées dans cette recherche n'ont pas été -faute de moyens spécifiques- produites dans le cadre d'un protocole particulier, mais proviennent d'études conditionnées par les objectifs opérationnels de l'accompagnement technique des institutions de microfinance. Plus généralement, l'imbrication entre activités professionnelles et recherche nécessite donc « *d'objectiver les conditions sociales de leur production (matériaux d'études issus d'une dynamique sociale) et de mettre en lumière les subjectivités qui*

en découlent »¹². Globalement, la collecte de données s'efforce de maintenir un équilibre entre la volonté d'acquérir une vision globale (éléments macro-économiques, approche historique) et la systématisation des données d'enquêtes disponibles à partir des travaux de suivi-évaluation issus du cadre professionnel.

De ces quelques aspects de méthode, on peut déduire trois éléments originaux qui fondent la recherche. (1) Malgré les risques liés aux présupposés idéologiques propres aux thuriféraires de la microfinance¹³ et les difficultés de la distanciation vis à vis des expériences étudiées¹⁴, l'entrée par le professionnel donne accès à des données originales (entretiens de terrain et consultation de documents internes, observation participante lors d'ateliers ou de séminaires, nombreux rapports et littérature « grise », etc.), même s'il convient d'en analyser la fiabilité et la représentativité. (2) L'approche, qui a son origine dans les recherches dites « d'impact », vise à étudier l'ensemble des effets, désirés et indésirables du développement de la microfinance. Son champ d'observation et d'analyse est donc très large et ne se limite pas à l'étude d'une proposition économique restrictive. Au contraire, de par la nature de son objet, il s'inscrit dans l'articulation entre l'économique et le social. (3) Faute de pouvoir réaliser un traitement en nombre sur quelques données trop succinctes au regard du champ étudié, mais fort de la volonté de ne pas se limiter à un échantillon restreint anecdotique, l'information traitée combine, dans la mesure du possible, quantitatif et qualitatif.

DES EFFETS DU CREDIT A L'ORGANISATION DU MARCHÉ FINANCIER

Le questionnement lié à l'activité professionnelle est sans aucun doute une entrée essentielle de ce travail dont une des étincelles aura été l'accusation, sans appel vis à vis de l'orthodoxie régnante au niveau des partenaires financiers, du caractère inflationniste du crédit solidaire octroyé sans collecte d'épargne préalable, la monnaie injectée dans l'économie n'ayant pas, d'après notre critique, d'effets sur l'économie réelle. Accusation, a priori et sans fondement, établie en dehors d'un passage éclair de quelques heures dans une caisse de crédit, mais qui, pour être

¹² : d'Yvoire, op. cit. introduction.

¹³ : Même si, comme le soulignent Dughéra & Alii, 1999 : « la finance solidaire est un instrument de développement local qui n'est, par nature, ni de droite, ni de gauche, ni anti-marché, ni pro-marché ; elle l'est selon le regard que l'on porte sur les ressorts de son fonctionnement et de son développement », les tentations sont fortes comme l'illustrent les différents sommets mondiaux et déclarations ostentatoires sur le sujet...

contestée, impliquait de se doter d'un cadre de référence, d'une méthode et d'un dispositif de collecte de données sur les effets économiques du microcrédit.

Dans le passage de la sphère économique à la sphère monétaire et financière, une première étape vise à analyser les différentes fonctions de la monnaie dans l'économie. Élément neutre dans de nombreuses théories économiques, elle apparaît active dès lors que la notion de confiance est introduite dans l'analyse de ses différentes fonctions de moyen de paiement comme de réserve de valeur. La finance est, quant à elle, souvent étudiée à partir de l'efficacité de la transformation de l'épargne en investissement productif. Mais d'autres théories inversent la proposition en analysant le pari sur le futur que représente l'investissement et ses chances de stimuler la croissance, donc l'épargne. Bien que la transposition des théories macro-économiques à des échelles réduites pose problème, ce débat s'applique, dans la microfinance, entre l'épargne préalable et le crédit solidaire. Cette question amène également à reconsidérer le rôle actif de la monnaie dans l'économie. La temporalité de la relation de crédit et l'incertitude qu'elle comporte entraîne une interrogation sur les mécanismes permettant de garantir ce type de transaction et réintroduise la notion de confiance développée dans les théories monétaires au niveau de la finance.

L'hypothèse initiale de cette recherche, qui est à l'origine des actions de l'IRAM dans le domaine du financement local, repose sur le constat d'échec des politiques de libéralisation financière du point de vue de l'accès au crédit d'une majorité de la population rurale. Au contraire, en supprimant, quand il existait, le service des banques d'Etat, leur mise en œuvre renforce, le plus souvent, les oligopoles des commerçants intermédiaires ou des propriétaires fonciers profitant de l'absence d'accès au crédit pour imposer dans les transactions leurs conditions aux petits producteurs agricoles ou artisanaux. En marge, d'autres approches de proximité paraissent en mesure, d'après nos propres expériences, d'ouvrir l'accès à l'épargne et au crédit à une majorité d'exclus bancaires et leur élargissent le « *champ des possibles* »¹⁵ en termes d'activités économiques, d'amélioration du bien-être familial ou d'investissement dans l'avenir. Formulée d'un point de vue plus théorique, dans

¹⁴ : La « *prime idéologique de l'acteur* », in d'Yvoire, op. cit.

¹⁵ : Formule de D. Gentil.

ce cadre plus qu'ailleurs, les imperfections du marché du crédit gênent la mise en place des mécanismes de marché pour atteindre un optimum. Les nouvelles approches de proximité constituent donc, par l'adaptation des modalités contractuelles, une réponse originale permettant de réduire asymétries d'information et coûts de transaction dans l'accès aux services financiers.

Face aux problèmes posés par la substitution d'organisations aux déficiences dans le fonctionnement des marchés, les questionnements ont rapidement évolués de la justification directe, à l'origine des études « *d'impact*¹⁶ » du crédit, aux interrogations plus larges sur, pour reprendre les formulations de Postel-Vinay, « *le rôle de l'organisation des marchés [financiers locaux], en faisant l'hypothèse que ces formes de coordination géographiquement et historiquement déterminées ont pu influencer les comportements économiques* »¹⁷.

Cette hypothèse vérifiée, on peut poser, d'un point de vue pratique, la question sur la portée des changements obtenus. Quelles sont les conséquences économiques et sociales réellement obtenues par ces nouvelles approches et dans quelles conditions peuvent-elles « marcher » ? Plutôt critique, par expérience, sur la répliation de modèles décontextualisés¹⁸ et partisan d'un processus d'expérimentation sociale relativement long (deux à trois ans de recherche-action participative pour construire une concertation avec les populations rurales), la mise en place d'organisations locales impose de nombreux efforts et un minimum de moyens. Leur obtention justifie une évaluation du type coût-bénéfice. Par ailleurs, elle ne débouche pas dans tous les contextes sur des institutions viables à terme. Sur quelle base fournir ces éléments d'évaluation et interpréter ces différents résultats ?

La question des effets économiques et sociaux de la microfinance reste un sujet de débat au sein des praticiens et des politiques. Simple assurance, selon certains, contre « *l'incertitude et la rareté* » permettant de compenser la destruction des liens traditionnels de solidarité communautaire consécutive à la montée de l'individualisme marchand, la microfinance relèverait d'une politique de « *filet social*

¹⁶ : Entendu comme analyse inductive de la nouvelle situation issue de l'ensemble des effets d'une action, y compris les effets non attendus, et à l'opposé du sens d'origine du terme restreint à « *l'effet d'une action forte, brutale, et par extension, jugée inappropriée* », Voir CIEDEL, 1999, p. 8.

¹⁷ : Postel-Vinay, 1998, p. 355.

de sécurité » accompagnant l'ajustement structurel à l'origine de la libéralisation financière. Au contraire, notre hypothèse sur sa portée, dans un cadre macro-économique imposé, va plus loin. Elle contribue à un processus de croissance endogène en accompagnant le développement des marchés intérieurs et, à ce titre, accompagne les interventions structurantes au même titre que le désenclavement et l'aménagement. En modifiant les rapports sociaux, notamment ceux issus de l'endettement privé, elle renforce le pouvoir des exclus et constitue l'un des fondements d'une nouvelle « économie populaire ». L'émergence d'institutions privées, parfois d'envergure nationale, structurée en association professionnelle, représente un renforcement de la « société civile » susceptible de susciter de nouveaux régimes d'accumulation. Mais contrairement à l'idée qu'elle pourrait se substituer à un Etat réduit à sa portion congrue par la délégation de ses fonctions à une gestion privée « plus efficace », cette approche implique aussi de renforcer la sphère publique pour deux raisons. D'une part, le mode de développement des marchés financiers basé sur l'initiative d'acteurs privés locaux nécessite rapidement de nouvelles formes de régulation où l'autorité publique a un rôle à jouer. Mais, d'autre part, le développement des institutions de microfinance dans les zones marginales, voire leur pérennisation à terme, peuvent requérir des transferts publics plus ou moins permanents.

Dans le champ de l'aide publique au développement, après une phase d'essais-erreurs¹⁹ propre à toute innovation, la tentation est grande de s'en tenir à un saupoudrage via les organisations non gouvernementales pour atténuer les effets, et la contestation, des programmes d'ajustement structurel dans une version minimaliste de la lutte contre la pauvreté. Au risque de décourager cadres nationaux et « pionniers bancaires »²⁰, seules quelques voix, encore trop rares²¹, se font entendre parmi les discours convenus pour prendre au sérieux les effets structurants du secteur de la microfinance, à l'instar du désenclavement routier ou de l'aménagement hydroagricole. Ces effets impliqueraient de négocier avec les Etats une véritable planification et régulation du secteur et se donner les moyens

¹⁸ : Depuis la vulgarisation agricole en cascade (*Training and Visit*) aux organisations coopératives en passant par les modèles de décentralisation.

¹⁹ : Malheureusement non assumée comme telle par l'absence de capitalisation sur les échecs marquant de la période.

²⁰ : INAISE, 2000.

²¹ : En raison également de la lenteur du décaissement des opérations de microfinance, de la complexité de l'ingénierie sociale et financière requise et des faibles capacités de suivi au niveau de nombreux bailleurs.

d'investir dans la durée pour renforcer sa portée au-delà des quelques rentes de marché à saisir (financement de la micro-entreprise urbaine, par exemple).

Mais la portée de la microfinance ne se limite pas, d'après nous, à ces questions pratiques. Elle semble, parmi diverses approches de développement local, emblématique d'une autre approche scientifique dans le domaine de l'économie du développement dépassant le cadre étroit de l'économie standard. En effet, son analyse permet d'approfondir, successivement, les asymétries d'information et les imperfections de marché, l'émergence de relations hiérarchiques ou de contrats comme substituts dans les transactions, le rôle de la confiance en situation d'incertitude et ses répercussions sur l'articulation entre l'économie et le social, ainsi que les différents courants de l'institutionnalisme qu'elle engendre. Cet enchaînement repose sur une approche pluridisciplinaire où les questions économiques sont abordées dans leur intégralité et resituées dans des sociétés enracinées dans un espace et une histoire. La mise en pratique opérationnelle de cette approche dans l'analyse de terrain reste, néanmoins, à construire et c'est à quoi cette recherche, malgré ses limites, souhaite contribuer.

L'ORGANISATION DU TRAVAIL

Le plan développé s'efforce de resituer, dans une première partie, l'objet étudié et la démarche utilisée dans un cadre plus général. Après une introduction au secteur intermédiaire financier (ou microfinance) et aux interrogations que ce dernier suscite, ouvrant sur la problématique de la recherche (chapitre 1), l'étude de la façon dont ont été abordées les relations entre développement financier et dynamiques économiques permet de poser le cadre d'analyse (chapitre 2). Ce dernier, qui ouvre aux hypothèses prises en compte dans la recherche, est complété par une revue rapide des méthodes existantes d'étude de l'impact de la microfinance permettant de resituer l'appareillage utilisé pour la production des données dans l'éventail des démarches disponibles, ainsi que par la présentation de l'échantillon étudié (chapitre 3).

La deuxième partie restitue de façon synthétique les trois études de cas : la Fédération des caisses d'épargne et de crédit agricole mutuel du Bénin (chapitre 4),

le Crédit rural de Guinée (chapitre 5) et le Fonds de développement local de Ntlapan au Nicaragua (chapitre 6). A partir d'une présentation de leur environnement socio-économique, la compréhension du fonctionnement de chaque organisation, de ses arrangements institutionnels et de son évolution permet d'interpréter les résultats issus des enquêtes de terrain traitant de leurs différents effets sur les comportements économiques et financiers.

Dans une troisième partie de synthèse, après une analyse comparée des résultats économiques obtenus dans les trois expériences (chapitre 7), une interprétation élargie peut être esquissée au niveau des nouveaux rapports entre finance, économie et sociétés engendrés par le développement de la microfinance et de ses formes de coordination (chapitre 8). Une dernière partie (chapitre 9) s'efforce de sortir de l'instantané pour intégrer le facteur temps dans l'analyse et esquisser, au regard des résultats de terrain, une approche « diachronique », ainsi qu'une réflexion sur le lien existant entre durabilité des innovations financières et dynamiques socio-économiques.

CONCLUSION

Suscité par une pratique d'appui aux institutions de microfinance, cette thèse vise à comprendre l'émergence de ces organisations et les effets qu'elles engendrent au niveau des dynamiques économiques rurales dans les pays en développement.

Partant du suivi et de l'observation d'études de cas de terrain, les hypothèses de travail sont issues d'un aller et retour permanent entre pratique et théorie. Chaque cas restant l'expression de réalités locales et spécifiques, l'approche comparative permet à la fois d'en analyser le singulier et d'en déduire des mécanismes généraux. Les observations portent sur l'institution elle-même, son histoire, ses activités et, à partir des matériaux d'enquêtes utilisables, sur les effets économiques et sociaux liés à la mise en place des services financiers. Trois études de cas ont été réalisées : la Fédération des coopératives d'épargne et de crédit agricole mutuel du Bénin, le Crédit rural de Guinée et le Fonds de développement local de Nittlapan au Nicaragua. Elles couvrent la diversité des grandes familles d'institutions rencontrées dans le secteur intermédiaire. Les outils théoriques mobilisés font partie des développements récents de l'économie de l'information et de l'économie institutionnelle, croisés avec l'anthropologie économique de la finance.

Les hypothèses qui se dégagent de ce travail sont les suivantes :

- Compte-tenu des caractéristiques du marché du crédit, les politiques de libéralisation financière entraînent une exclusion croissante des agents économiques ruraux de l'accès au crédit.
- Les nouvelles approches qui permettent de réduire cette « fracture financière » repose sur les opportunités économiques de proximité et sur les

liens sociaux à même de garantir la confiance nécessaire à l'établissement de relations financières.

- Au-delà d'une simple fonction d'assurance contre la précarité, ces innovations financières peuvent accompagner un processus de croissance plus égalitaire et constituent, à ce titre, une intervention structurante.
- Cette reconnaissance du rôle économique et social du secteur permet de s'interroger sur la place qu'il doit occuper dans le financement du développement et oblige à redéfinir le rôle de l'Etat dans sa régulation et son soutien.

D'un point de vue historique, le secteur de la microfinance s'inscrit dans une rupture au niveau du financement du développement. Après l'échec des banques de développement et dans le cadre de l'austérité budgétaire des plans d'ajustement structurel, le nouveau paradigme émergent repose sur des institutions bancaires privées œuvrant dans un marché financier libéralisé. Il se traduit, dans de nombreux pays, par l'exclusion financière d'une majorité de la population rurale et le renforcement de l'endettement privé.

Plus particulièrement, les études de cas montrent comment le développement de la microfinance comme segment financier s'inscrit dans un contexte général particulier qu'une comparaison internationale plus large pourrait s'attacher à approfondir. A partir des études de cas, on peut rappeler l'importance d'un environnement macro-économique, et surtout macro-financier (inflation), relativement stable et d'un secteur bancaire globalement déconnecté de l'économie « populaire », limité à la capitale et aux grandes villes secondaires avec un taux de pénétration réduit à 10-20 % de la population. L'ensemble s'insère souvent dans les politiques économiques d'inspiration libérale (« *laisser-faire* »), quelque-soit le régime politique qui la soutient¹, basées sur le retrait de l'Etat et la promotion du secteur privé². Ces conditions, base du « *consensus de Washington* » forgé au sein des institutions de Bretton Woods,

¹ : Tous n'étant pas, loin s'en faut, des démocraties libérales. Mais ce critère explique, à notre sens, la quasi-absence de développement de la microfinance dans certains pays émergents où l'Etat reste, pour des raisons politiques, interventionniste dans ce domaine (cf. Banque tunisienne de solidarité par exemple).

² : Ce qui ne signifie pas que, pour stabiliser le secteur de la microfinance, le rôle de l'Etat ne redevienne pas essentiel, comme « *instituteur du marché* » (Boyer, 2001) tel que l'aborde le chapitre 9.

expliquent, a posteriori, que les trois pays étudiés soient, tous, des petits pays en « transition » appartenant à la catégorie des PMA, dont l'accès au financement international dépend étroitement de l'aide publique au développement, souvent coordonnée par ces mêmes institutions internationales.

D'un point de vue micro-économique, les études de cas révèlent, à travers l'importance de la demande identifiée en matière de services financiers, l'ampleur du phénomène de la monétarisation, ses conséquences sur le « besoin de liquidité », et l'intégration au marché des économies locales. Si celle-ci ne fait guère de doute pour les activités productives, notamment de services et d'artisanat urbain, elle apparaît également très importante pour les économies rurales et touche de plus en plus une partie des biens de consommation et des facteurs de production (intrants, foncier, main d'œuvre).

Face à cette demande rurale, et avant même d'étudier l'émergence de la microfinance, les observations sur l'évolution des marchés financiers confirment l'échec patent, mais prévisible dans une perspective institutionnaliste, des hypothèses de la libéralisation financière. Il n'y a pas eu de « prise d'assaut » du nouveau marché libéré par le démantèlement des « arsenaux répressifs » ou de la concurrence déloyale prétendument encouragés par l'Etat. Les banques sont restées cantonnées à leur marché traditionnel, orienté sur l'industrie et les activités de services en milieu urbain et, malgré la hausse des taux, n'ont pas su, ou pu, élargir la « frontière financière » grâce à de nouveaux modes d'action.

Portée par d'autres acteurs, ONG, projets de développement et organisations paysannes, la microfinance se développe sur la base de l'expérience médiatisée de la Grameen bank du Bangladesh et d'autres innovations antérieures. Construites sur des arrangements contractuels et des incitations permettant de réduire les asymétries d'informations, les transactions financières reposent essentiellement sur une démarche de proximité et l'articulation avec différentes médiations sociales à même de garantir la confiance nécessaire et de réduire les coûts de transaction. Cette imbrication entre le fonctionnement des marchés de crédit et les dynamiques sociales élargit le champ de l'analyse des effets dans une perspective socio-économique.

La microfinance apparaît, après une dizaine d'années d'expérience, en mesure de baisser la frontière du marché au plus bas de la demande solvable en matière de services financiers. Elle s'arrête, en théorie, aux étages inférieurs qui demeurent du ressort de la subvention, à travers, selon les terminologies, des « filets de protection sociale » (Banque mondiale) ou de la solidarité nationale (pays occidentaux).

Répondant à la demande, structurelle par nature, d'accès aux services financiers – épargne, crédit et assurances- d'une majorité d'agents économiques locaux, ces innovations financières encore récentes, doivent trouver leur place au sein d'institutions durables. Les études de cas semblent indiquer qu'il est techniquement et financièrement possible d'asseoir des institutions durables sur ce type d'activité financière mais, au terme de ce travail, deux catégories semblent se dégager à ce niveau. La première catégorie regroupe le « haut de gamme » du secteur : des réseaux restreints aux capitales et aux grandes villes secondaires où, à charges fixes limitées, la productivité est élevée grâce à des transactions financières dont la moyenne, propre à l'économie urbaine et périurbaine, varie entre 500 et 1.000 euros, des faibles coûts liés aux transports et à une gestion technique et administrative des prêts internalisée au niveau d'une équipe de salariés spécialisés. Servant de référence aux « bonnes pratiques » du secteur, cette catégorie correspond aux standards en matière de performance économique et financière des institutions de microfinance. Le taux de rendement attendu¹ permet à ces innovations de s'institutionnaliser sous forme de sociétés de capitaux, voire, à terme, de banques où les « pionniers fondateurs » et les investisseurs éthiques peuvent être rejoints par d'autres apporteurs de capitaux plus classiques. La deuxième catégorie répond à la demande des petites commerçantes et des artisans urbains, ainsi qu'à une demande rurale beaucoup plus décentralisée. Ses transactions financières sont beaucoup plus faibles : de l'ordre de 100 à 200 euros. Dans ce cas, l'équilibre économique des institutions ne peut être garanti que par l'externalisation de certains coûts d'intermédiation et la gestion déléguée de certaines fonctions en articulation avec des médiations sociales locales. Le mode « participatif » apparaît alors indispensable à la reproduction économique de l'innovation et doit trouver sa

¹ : Et d'autant plus fort pour le capital social qu'il est adossé à des fonds propres importants issus des donations de l'APD.

traduction équilibrée dans l'institutionnalisation, ce qui n'est pas sans poser de nouvelles interrogations en termes de viabilité.

Grâce à un développement rapide et, pour l'essentiel, extensif, les institutions de microfinance ont atteint, en quelques années, une frange non négligeable de la population exclue de l'accès au secteur bancaire. Cependant, leur poids dans le système financier reste faible et, d'une façon générale, elles sont encore peu articulées aux institutions bancaires du fait des risques importants de leur activité et de leur faible rentabilité, grevée par des coûts de transaction importants si on les compare aux montants des transactions. Si la dichotomie antérieure se confirme au sein du secteur, il est probable que seul le « haut de gamme » des institutions de microfinance soit en mesure de s'intégrer financièrement au secteur bancaire, à moins que, comme l'illustre la tendance existante au niveau des pays émergents, notamment latino-américains, le secteur bancaire développe sa propre activité de microfinance comme nouvelle forme de « crédit à la consommation ».

Les effets économiques induits par le développement de ces nouvelles formes d'intermédiation financière sont multiples. Si la récurrence des observations sur des situations aussi contrastées que celles des cas étudiés leur confère une certaine validité, la difficulté à faire apparaître les particularités de chacun des cas, notamment sur un plan quantitatif, révèle les limites d'un appareillage empirique hérité, plus que construit, vis à vis des questions spécifiques posées par l'étude.

Le service d'épargne, quand il existe, assure une certaine sécurisation des liquidités et facilite la constitution d'une épargne de prévoyance. Il permet, sous certaines formes, de se prémunir en fonctionnant comme un système d'assurance destinée à pallier les difficultés familiales ainsi que les incertitudes économiques. A ce titre, il peut éviter la décapitalisation des unités économiques et, en renforçant leur autonomie, il s'inscrit, en Afrique notamment, dans la diminution des circuits de solidarité traditionnelle et, probablement, des communautés d'appartenance qui les portent.

A l'image de l'émergence du secteur de la microfinance dans son ensemble, les effets liés au crédit sont le révélateur d'un lieu historiquement situé. Figurant, dans

leurs milieux d'implantation, parmi les précurseurs du secteur, les trois institutions étudiées rencontrent peu de concurrence au niveau de l'offre financière, hormis le secteur endogène. Elles sont, en outre, en phase de croissance rapide, tant d'un point de vue couverture géographique qu'au niveau de leur offre de services financiers. Dans ce cadre, le micro-crédit apporte, pour l'essentiel, un complément d'autofinancement des activités économiques d'une frange plus ou moins importante, et probablement, assez dynamique, de la population. La rentabilité marginale des activités financées est donc élevée et les échecs faibles au niveau des investissements, de l'ordre de 10 %. Ils s'expliquent le plus souvent par les aléas économiques et les accidents familiaux.

Les excédents sont répartis entre le désendettement (crédit fournisseur, prêteurs privés), les dépenses de consommation (santé, éducation, logement) et l'amélioration du cycle d'exploitation (augmentation du fonds de roulement, crédit-client). Quand les conditions le permettent, une partie peut être dédiée à des investissements fractionnés (extension des plantations, croît du cheptel), ce qui s'avère moins risqué au regard des incertitudes environnant les agents économiques. Une partie de l'accumulation étant socialisée sous différentes formes - écoulement de l'excédent de production accompagné par du crédit-client, assurance et mutualisation de la vulnérabilité à travers les « tiroirs sociaux » sous forme de prêts familiaux et d'entraide de proximité-, la corrélation entre accès au crédit et accumulation patrimoniale individuelle est particulièrement difficile à vérifier.

Avec le développement des services « microfinanciers », un certain nombre d'effets de seuil sont susceptibles d'apparaître, à la fois au niveau des activités financées (seuil technologique), de leurs débouchés (d'autant plus réduits que les niches économiques, à l'instar de la tomate de contre-saison au Nicaragua sont étroites) et du marché financier. Ce dernier risque de connaître des phénomènes de surendettement croissant, au moins pour deux raisons. Avec l'augmentation progressive des montants des prêts octroyés, l'effet levier de l'accès au crédit sur la rentabilité économique des activités financées tend, d'une part, à se réduire et d'autre part, l'augmentation croissante d'une offre de prêt non coordonnée risque d'induire un développement des phénomènes d'endettement croisé, ou de

« cavalerie », tel qu'on peut déjà le constater en milieu urbain dans certains pays latino-américains (Bolivie).

Dans l'analyse de ces effets, on retrouve bien, derrière le développement de la microfinance, l'ambivalence de la demande de liquidité décrite par Aglietta et Orléan (2002). Née du besoin de protection que suscite « *la séparation propre à l'ordre marchand* », elle accompagne les stratégies d'adaptation à l'incertitude marchande. Mais, sujette à une appropriation privée, elle peut aussi s'inscrire dans une « *stratégie offensive* » bouleversant les enchaînements économiques (innovations, « *destruction créatrice* »).

Le développement des services financiers suscite donc une recomposition des pouvoirs économiques construits sur l'endettement privé et les créances bilatérales existant dans les systèmes monétaires fractionnés. Mais, suivant l'ampleur de la « *nouvelle frontière financière* » qu'ils contribuent à recréer, ils peuvent tout autant renforcer les pouvoirs préexistants qu'en engendrer de nouveaux grâce au contrôle de la liquidité. A côté des mécanismes de formation des inégalités de développement agricole (Mazoyer, 1981), issus des différenciations d'accès au foncier et au capital productif et susceptibles d'engendrer des productivités différentielles cumulatives, apparaît donc un nouveau facteur d'ordre financier, d'autant plus fort que le contexte est incertain et le système monétaire fractionné.

Pour ces raisons, la question de l'impact de la microfinance, à l'instar de la question monétaire, n'est jamais « close ». Suivant le jeu d'acteurs existant entre appropriation privée du pouvoir financier et régulation sociale (interne ou externe) des institutions et de leurs activités, les configurations financières locales apparaîtront plus ou moins ouvertes à l'ensemble des agents et en mesure de répondre aux opportunités économiques ouvertes par le marché, si ces dernières existent.

De cette interaction entre configurations financières et opportunités économiques peuvent émerger différents niveaux d'équilibre, de la « *trappe de pauvreté* » au cercle vertueux de croissance. Ils manifestent le rôle structurant de la microfinance, mais font apparaître que cette dernière ne peut constituer une action isolée. Sans retomber dans le travers du crédit lié aux actions de développement, de nouvelles

synergies doivent donc être recherchées avec d'autres interventions, tels que les infrastructures et l'accès au marché, l'innovation techniques, etc.

Par contre, la nature de l'interaction existante entre configurations financières locales et opportunités économiques montre également que l'équilibre qui émerge repose, en partie, sur la régulation sociale propre à la microfinance. Des facteurs de type sociaux, tels que la nature des médiations sociales susceptibles d'être mobilisées, sont donc partie prenante de cet équilibre et en rendent très difficile la modélisation. Ils expliquent, par exemple, la possibilité de développer certains systèmes de microfinance dans des régions au potentiel économique particulièrement faible, mais aux liens sociaux très forts, telles que les caisses villageoises du pays dogon, au Mali.

Cette interprétation des liens existants entre configuration financière et opportunités économiques engendre également de nombreuses interrogations sur les limites de la régulation strictement commerciale du secteur. En effet, cette dernière peut reposer uniquement sur les intérêts liés à l'appropriation privée et au développement, grâce à la liquidité obtenue, des créanciers locaux.

Ce risque implique, comme le souligne Boyer (2001 p. 41), de repenser un rôle renouvelé pour l'Etat, « *au cœur de la distribution des pouvoirs, de la formation des contraintes et des incitations qui s'imposent aux autres acteurs* ». Il ne s'agit pas « *d'instaurer la confiance* »¹, c'est à dire de chercher à créer des institutions, mais de contribuer à renforcer la légitimité financière et d'éviter les crises. Cette dernière passe par l'organisation de la surveillance du secteur, de façon à réduire le risque de crise, ainsi que par la recherche d'une régulation permettant d'augmenter la portée du secteur et son impact (péréquation dans les coûts de transaction, etc.).

Cette analyse redonne paradoxalement une actualité aux réflexions d'Aristote sur la monnaie à Athènes où « *la cité est pensée comme un réseau de dettes réciproques. Il en ressort une cohésion sociale vitale pour la permanence de la cité mais menacée par la cupidité privée (hubris). Pour contenir l'hubris, un étalon collectif destiné à évaluer les activités doit être établi, décrété par la l'Etat et garanti par la*

¹ : « *La promesse de la guillotine n'arrête en rien le rejet massif de l'assignat* » ! (Aglietta et Orléan, 2002, chapitre 3).

*Loi. La monnaie doit être dokina (uniforme et homogène) »*¹. Ramenée sur notre terrain d'étude, l'ambivalence monétaire contenue dans la microfinance confirme, a posteriori, l'intérêt de mesurer en permanence ses effets économiques et de ne jamais s'éloigner de la question de la finalité sociale des organisations mises en place, tant des institutions de microfinance que des dispositifs qui les gouvernent.

¹ : Aglietta et Orléan, 2002, chapitre 3.

